

Forum parlementaire à l'occasion du deuxième Sommet mondial pour le développement social

Investir dans les peuples et les institutions : le rôle des parlementaires dans le développement social

Note d'orientation

Introduction

Le développement social est une composante fondamentale des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (ONU). Il est l'essence même de la création d'une société juste, inclusive et équitable où chacun a accès sur un pied d'égalité aux droits, aux ressources et aux possibilités d'action. Pour ce faire, un certain nombre d'objectifs ont un lien direct avec le développement social, notamment l'élimination de la pauvreté, l'égalité entre les sexes, l'accès à une éducation de qualité, un travail décent, la santé et le bien-être de tous, et la réduction des inégalités.

Les parlements jouent un rôle crucial pour parvenir au développement social en élaborant des lois et des politiques qui renforcent la justice sociale, garantissent l'égalité des chances et protègent les droits des groupes les plus vulnérables et marginalisés de la société. Ils ont également le pouvoir d'allouer des budgets et de faire en sorte que des fonds suffisants soient affectés aux programmes sociaux, tout en supervisant la distribution transparente et équitable des ressources. Du fait de leur fonction de contrôle, ils surveillent l'application des mesures prises par le gouvernement et veillent à l'exécution efficace des initiatives de développement social. En outre, les parlementaires jouent un rôle essentiel dans la mobilisation et la représentation au niveau local, servant de trait d'union entre les pouvoirs publics et les citoyens.

Dans un contexte mondial marqué par l'aggravation des inégalités, l'affaiblissement de la cohésion sociale et la précarisation de l'emploi, la [Déclaration de Tachkent](#), adoptée à la 150^e Assemblée de l'UIP en avril 2025, a réitéré l'engagement des parlements du monde entier à placer le développement social au centre de leurs programmes législatifs. Parallèlement aux réformes en faveur d'une gouvernance inclusive, la Déclaration souligne que les êtres humains constituent la ressource la plus précieuse au monde et appelle à la mise en place de politiques économiques qui profitent à tous.

Mettant à profit la dynamique créée par la Déclaration de Tachkent, le Conseil de la Choura de l'État du Qatar et l'Union interparlementaire (UIP) organisent un forum parlementaire en marge du deuxième Sommet mondial pour le développement social.

Cette initiative s'inscrit dans le droit fil de l'engagement pris par le Conseil de la Choura, à savoir être un partenaire actif et contribuer aux efforts déployés par l'État du Qatar dans le domaine du développement social, ainsi que de l'action menée par l'UIP pour renforcer les capacités parlementaires et appuyer les efforts visant à promouvoir la réalisation des ODD.

Le Forum parlementaire apportera au Sommet le point de vue des parlements en abordant des questions relatives au rôle des parlements et des parlementaires dans la promotion du développement social dans le cadre de leurs fonctions législatives, de contrôle et budgétaires, et en mobilisant le soutien parlementaire pour renforcer la justice sociale et autonomiser tous les segments de la société. Le Forum parlementaire renforcera le dialogue et l'échange d'idées et de données d'expérience concrètes entre les parlementaires, les experts et les autres parties prenantes. Ce dialogue inclusif va dans le sens de la résolution A/RES/79/319 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'UIP.

Objectifs

- Sensibiliser davantage les participants au rôle crucial que jouent les parlements pour accélérer la mise en œuvre des ODD, notamment ceux qui ont un lien direct avec le développement social.
- S'appuyer sur les recommandations énoncées dans la Déclaration de Tachkent, permettre de véritables échanges entre les participants concernant les actions parlementaires et les modèles de collaboration au service du développement social.
- Apporter une contribution parlementaire au deuxième Sommet mondial pour le développement social.

Résultats attendus

- Les participants comprennent mieux pourquoi les parlements jouent un rôle primordial dans l'accélération de la mise en œuvre des ODD, y compris ceux qui ont un lien direct avec le développement social.
- Les participants examinent les recommandations concrètes visant à renforcer l'action parlementaire dans le développement social, notamment dans le cadre de la collaboration avec les autres parties prenantes.
- Les perspectives parlementaires sont présentées au deuxième Sommet mondial pour le développement social.

Modalités pratiques

Le Forum parlementaire sera organisé en marge du deuxième Sommet mondial pour le développement social. Il se tiendra en présentiel. Il sera ouvert à tous les délégués accrédités et inscrits au Sommet.

Une interprétation simultanée en anglais et en arabe sera assurée lors de cet événement.